

Révision du POS et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme Commune de sumene		
<p>Maître d'ouvrage Commune de Sumène</p> <p>Mairie de Sumène 26, place du Plan 30440 Sumène Tél : 04 67 81 30 05 Fax : 04 67 81 33 79</p>	Assistant	
	 <p>Résidence Le Saint-Marc 15, rue Jules Vallès 34200 Sète Tél. Fax. 04.67.53.73.45. E-mail : arnaud.colinnogaret @groupelamo.fr</p>	 <p>Résidence Le Saint-Marc 15, rue Jules Vallès 34200 Sète Tél. Fax. 04.48.14.00.13 E-mail : naturae@groupelamo.fr</p>
<p>Personnes invitées :</p> <p>L'assemblée participative des habitants (APH) Les représentants du conseil municipal</p>	<p>Membres présents Les membres de l'APH cf ci-après Les élus Monsieur MORALI, Maire Madame CASTANIER, Maire adjoint Monsieur LEPROVOST, Maire adjoint Madame BOISSON, Conseillère municipale Les animateurs : Madame LLANTA, CAUE 30 Monsieur DESSOLIERS, Parc national des Cévennes Monsieur DUMAS, Conseil Départemental 30 Monsieur COLIN NOGARET, urbaniste, Agence Urba.pro</p> <p>Membre excusé</p>	
<p>Atelier de concertation N°1 - du 21 septembre 2015</p> <p>Objet : Atelier "atouts, faiblesses et enjeux" dans le cadre de la concertation associée à l'élaboration du plan local d'urbanisme</p> <p>Rédacteur : Urba.pro</p>		

Contexte :

Dans le cadre de la révision de son plan d'occupation des sols valant élaboration d'un plan local d'urbanisme, la commune de Sumène a souhaité associer la population à l'élaboration du diagnostic et du projet de développement durable du village.

A cette fin, les modalités de concertation revêtent plusieurs formes. La commune met en place des réunions publiques, diffuse des informations sur l'état d'avancement des études dans divers supports de communication, met à disposition une boîte à idées et un registre de concertations pour ceux qui sont désireux d'émettre des idées constructives pour l'intérêt général de la commune de Sumène et pour la programmation de son développement.

En plus de cette concertation, la municipalité a souhaité aller plus loin en proposant des ateliers de travail à la population, dont le résultat viendra alimenter le processus d'élaboration du plan local d'urbanisme.

Un appel à candidature a été lancé pour établir un panel d'une vingtaine de citoyens qui constitueront l'association participative des citoyens (APH). L'objectif étant d'instaurer un panel le plus hétérogène possible au regard des critères d'âge, de sexe et des catégories socioprofessionnelles.

Constitution du panel :

L'A.P.H. est constituée d'une vingtaine de membres. Cette association a assisté à quelques réunions d'information et de travail animées par les membres du conseil municipal. Finalement, la collectivité a souhaité s'engager dans la démarche PLU Gard-Durable. A cette fin, la commune a confié l'animation des ateliers de concertation aux membres du bureau d'études Urba.pro et au Conseil départemental du Gard.

De nombreux membres de l'A.P.H. n'ont pu se rendre disponible pour ce premier atelier. Les membres de la commission urbanisme ont mobilisé des membres externes à l'APH.

Les membres du panel formé pour l'occasion sont les suivants

NOM	Prénom	Tranche d'âge	Membre APH ?
Barbier	Martine	3	Oui
Teisserenc	Françoise	4	Oui
Favrel	Joëlle	4	Oui
Itier	Martine	3	Oui
Ruiz	Nathalie	3	Oui
Salery	William	3	Oui
Ribaldone	Thierry	4	Oui
Redares	Véronique	3	Oui
Boissière	Stéphane	3	Oui
Von Kunsberg	Clara	2	Oui
Mabille	Delphine	2	Oui
Bresson	Hubert	3	Oui
Itier	Pascale	3	Oui
Rocher	Astrid	3	Oui
Bargetzi	Viviane	3	Non
Viguiier	Gilles	2	Non

Seize citoyens ont participé à l'atelier du 21 septembre 2015. Parmi eux deux membres externes à l'A.P.H.

Les 16 citoyens présents se déclinent comme suit :

- Une proportion de 11 femmes pour 5 hommes
- 3 personnes ont entre 26 et 45 ans, 10 ont entre 46 et 65 ans et 3 ont plus de 66 ans
- l'intégralité du panel habite la commune
- les professions représentées sont variées

Pour les prochains ateliers, les membres absents de l'APH pourront réintégrer cet effectif. Les membres externes de l'association sont invités à prolonger leur participation.

La démarche de concertation sur la commune de Sumène

Afin d'enrichir le diagnostic technique réalisé par le bureau d'études, la municipalité a souhaité intégrer à la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme les citoyens de la commune. Les membres de l'association participative des habitants sont invités à participer à une série de 2 à 3 ateliers qui jalonnent la procédure à ses moments-clés. Au cours de ces temps de travail, le panel est tenu informé de l'avancée du projet de P.L.U. et participe à son élaboration.

Le premier atelier, s'est tenu le 21 septembre au soir, dans la salle du Diguédan. Cet atelier était dénommé "atouts - faiblesses - enjeux". L'objectif de cette première rencontre était de dégager les aspects positifs et négatifs de la commune pour ensuite formaliser des enjeux qui seront proposés aux membres du conseil municipal.

Un second atelier, dont la date reste encore à définir, doit se tenir en novembre. Il s'agira pour celui-ci, à partir des enjeux dégagés lors du premier atelier de définir les objectifs du P.L.U. Cet atelier se tiendra en parallèle de l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.). Pour rappel, ce document est la clé de voûte du dossier de Plan Local d'Urbanisme. Le P.A.D.D. définit les orientations du projet d'urbanisme ou d'aménagement de l'ensemble de la commune au vu du diagnostic territorial et des enjeux identifiés. C'est un document simple et concis, donnant une information claire sur le projet territorial. Pour rappel le P.A.D.D. n'est pas directement opposable aux opérations d'aménagements, mais le règlement, les orientations d'aménagement et de programmation (O.A.P.), eux opposables, constituent la traduction des orientations qui y sont définies.

Un troisième atelier pourra avoir lieu plus tard en parallèle de l'élaboration du règlement, du plan de zonage et des O.A.P. Cet atelier pourrait hypothétiquement permettre de travailler sur une thématique plus opérationnelle.

Compte rendu de l'atelier participatif citoyen du 29 juin 2015 "Atouts - Faiblesses - Enjeux"

Rappel méthodologique

Le 21 septembre dernier, s'est tenu à la salle du Diguédan, le premier atelier participatif citoyen. Les membres de l'A.P.H ont été conviés pour travailler à l'élaboration du diagnostic territorial de la commune et définir les enjeux associés.

Le déroulement de l'atelier a été le suivant :

Etape	Dénomination	Durée
1	Temps d'accueil	10 minutes
<p>Les membres du panel ont été accueillis par M. Morali, Maire de la commune, M. Leprovost, maire adjoint en charge de la participation citoyenne, Mme. Boisson conseillère municipale et les animateurs de l'atelier qui étaient Mme Llanta du CAUE30, M. Dumas du Conseil Départemental du Gard, M. Dessoliers du Parc National des Cévennes et M. Colin Nogaret du bureau d'études Urba.pro</p> <p>Ce temps a été l'occasion de collecter les coordonnées des membres du panel pour leur transmettre le compte rendu des ateliers et les tenir informés des prochaines échéances pour les ateliers.</p>		
2	Présentation de rappel de la démarche P.L.U. + Enjeux de la participations + Présentation du déroulement de l'atelier.	15 minutes
<p>Afin de replacer l'atelier dans la démarche d'élaboration du P.L.U, une brève présentation à été réalisée par le bureau d'études Urba.pro. Les grandes étapes de l'élaboration du P.L.U. ont été rappelées. Un point sur les modalités de la concertation mise en place par la commune a été effectué. Finalement, le bureau d'études s'est attaché à présenter l'organisation du temps de travail de ce premier atelier.</p>		
3	Travail par 2 groupes de 8 personnes avec deux animateurs sur les atouts et faiblesses de la commune, toutes thématiques confondues	55 minutes
<p>La suite de l'atelier s'est déroulée dans la salle du Diguédan, aménagée pour l'occasion. Le panel s'est organisé en deux tables de 8 personnes. Une première table que l'on dénommera Table n°1 été animée par M. DUMAS et Mme. Llanta. La seconde par M. Dessoliers et M. Colin Nogaret, que l'on nommera Table n°2.</p> <p>Les deux tables été disposées de telle sorte que les deux groupes du panel ne puissent pas interagir entre eux. Afin de faire connaissance, un tour de table a été organisé pour permettre à chaque membre du panel de se présenter succinctement en précisant leurs âges, leurs lieux d'habitation et leurs motivations quant à la démarche P.L.U. Enfin, un responsable de table a été désigné pour chaque table.</p> <p>Sur la base d'une photo aérienne de la commune, il a été demandé aux membres du panel de définir les atouts et les faiblesses de la commune. En utilisant des post-its verts pour les atouts et des post-its roses pour les faiblesses. Ces post-its ont été par la suite placés sur la photo aérienne pour tenter de spatialiser les éléments qu'ils questionnent. A la fin de ce temps, il a été demandé aux membres du panel de voter avec un système de gommettes (6 par membre) pour les aspects les plus importants. L'objectif étant de hiérarchiser ces éléments. Une fois les votes attribués, les points qui ont reçu le plus de votes ont servi de base pour le temps suivant.</p>		
4	Formulation d'enjeux et hiérarchisation	45 minutes
<p>Pendant ce temps de travail, il s'est agit d'organiser les atouts et faiblesses les plus plébiscités afin d'en dégager des enjeux .La définition des enjeux a été une étape charnière. Elle a été un moment de bilan, de synthèse et de prise de recul permettant de conclure le travail précédent.</p>		

Au cours de cette étape les membres du panel, toujours accompagnés par les animateurs, ont exprimé "ce qui est en jeu". C'est-à-dire littéralement "ce qui est à perdre ou à gagner".

Les enjeux ainsi dégagés relèvent de plusieurs dimensions, il peut s'agir d'un acquis fragilisé, menacé ou à protéger; d'un potentiel peu exploité, à valoriser ou encore d'une faiblesse, une fragilité à améliorer

Une fois formulés, les enjeux sont écrits sur des post-its d'une troisième couleur. Une nouvelle hiérarchisation par vote s'effectue (4 gommettes par participant). Les enjeux les plus plébiscités seront la base du travail d'un second atelier sur les objectifs du projet de P.L.U.

5	Restitution par les représentants de chaque groupe de travail.	5 minutes par table soit 10 minutes
----------	---	--

A la fin de ce temps de travail, les représentants de chaque table ont présenté à la table voisine et aux membres du conseil municipal présents, les atouts, les faiblesses et les enjeux associés.

6	Conclusion et clôture	10 minutes
----------	------------------------------	-------------------

Finalement, à la suite de la restitution du panel, M. le Maire a pris la parole pour conclure sur le travail effectué. Une collation offerte par la municipalité en fin de séances a permis de continuer les échanger autour de ce premier atelier.

Durée de l'atelier citoyen	2h30
-----------------------------------	-------------

Bilan de l'atelier du 29 juin 2015

Après l'accueil du panel et un mot d'introduction de Monsieur le Maire, Arnaud COLIN NOGARET du bureau d'études Urba.pro rappelle brièvement, en une vingtaine de minutes le rôle du panel citoyen en soulignant les attentes liées à cet atelier.

Organisé en deux tables, le panel citoyen au complet ce jour, d'abord travaillé sur la thématique "atouts et faiblesses" de la commune". Les discussions se sont tenues à bâton rompu autour de différents thèmes proposés soit par l'animateur de table ou portés spontanément par les membres du panel. Les problématiques abordées ont été diverses et variées. Certaines ne relevant pas du ressort du plan local d'urbanisme ont été abordées et ont été remontées aux membres du conseil municipal présents à l'occasion de la présentation des enjeux retenus.

Atouts

N°	Atouts	Votes
1	Potentiel touristique de Sumène	4
2	Présence de commerces	2
3	Village vivant qui bouge	2
4	Richesse du milieu associatif	1
5	Dimension humaine de la commune (échanges facilités)	1
6	Le Vigan esprit de Sumène	1
7	Rivières : prises et baignades	1
8	Rivière (avec ou sans eau) : Charmes, accessible, baignades, terrain de jeux	1
9	Service médical à Ganges	1
10	Equipements publics (salles pour association, gymnase)	1
11	Situation géographique (proximité mer et montagne)	1
12	Maisons mémoire du passé artisanal, agricole, industriel (très émouvant)	1
13	Déplacement Edgard	1
14	Présence marché	
15	Bonne entente entre les commerçants (entraide)	
16	Population, apports extérieurs	
17	Convivialité actuelle	
18	Le Vigan : Marché, Banque, démarches administratives	
19	Source en cœur de village	
20	Epicerie produit locaux	
21	Proximité de Ganges (commerces, cinéma)	
22	Paysages diversifiés Entre schiste, calcaire et grès, Vallonnement	
23	Paysage de Montagne	

24	Diversité végétation (essences, couleurs)
25	Pas mal de gîtes
26	Beaucoup de randonneurs
27	Jardin autour du village et dans le village
28	Accès routier commune et hameaux

N°	Atouts table 2	Votes
1	Initiative et implication citoyenne	4
2	Cadre montagnard et nature	4
3	Patrimoine architectural	3
4	Qualité eau de source	2
5	Les vues	2
6	Chemins de randonnée et voie verte	1
7	Présence et dynamique agricole	1
8	Marché de producteurs locaux	1
9	Parkings proches des commerces	1
10	Espace publique d'agrément (enfant, jeux, rivière)	
11	Accueil touristique (gîtes)	
12	Maintien des services grâce à nouvelle population	
13	Qualité et diversité des services	
14	Erbums	
15	Equipements et activités pour tout public	
16	Dynamique de restauration	
17	Hameaux préservés	
18	Ville propre	
19	Potentiel foncier	
20	Dynamique associative	

D'une manière générale, les atouts dégagés se recoupent d'une table à l'autre. Afin de permettre une plus grande clarté dans l'interprétation des atouts, ceux-ci ont été regroupés et hiérarchisés de la manière suivante :

1. Dynamisme de la commune

Les deux tables s'accordent sur le fait que Sumène est une commune dynamique. La commune est décrite comme "un village vivant qui bouge". La commune bénéficie du dynamisme des communes voisines de Ganges et du Vigan. Cette position, entre deux communes de plus grande importance ressort comme un avantage en termes de services pour la santé et les démarches administratives.

La vitalité du mouvement associatif est mise en avant au travers des associations et des équipements mis à leur disposition mais aussi des événements culturels. Il ressort des échanges que la commune propose "des activités et des services pour tous les publics" La présence du "marché de producteurs locaux" contribue selon le panel à donner un aspect vivant à la commune.

2. Le paysage, le cadre montagnard et l'aspect rural de la commune

Il ressort des échanges de cet atelier qu'un des avantages de la commune est son cadre paysager montagnard et son aspect rural. "La dimension humaine de la commune" est plébiscitée. Les membres du panel ont montré leur attachement "aux paysages diversifiés entre schistes, calcaires et grès". Le vallonnement et les reliefs caractéristiques (Ranc de Bane et Montagne de la Fage) ont été évoqués lors des échanges. La présence de "vues" et de panoramas est également ressortie. La mise en valeur du paysage et de vue par "les chemins de randonnées" qui apportent "beaucoup de randonneurs" est présentée comme un atout de la commune.

Les membres du panel ont fait ressortir la "présence et la dynamique agricole" comme un marqueur de l'identité de Sumène et un avantage. Il ressort des échanges que l'agriculture sur la commune forge le paysage communal à travers les bancels et les ouvrages d'irrigations.

3. Le rapport à l'eau

Les membres du panel sont unanimes quant à l'atout que représentent les rivières sur la commune. La position stratégique de la commune à la confluence de deux cours d'eau est présentée comme un marqueur identitaire de la commune. La rivière est abordée selon plusieurs aspects. Le premier concerne une dimension paysagère, la rivière contribue à la formation du paysage caractéristique de la commune et participe de ce fait au "charme" de celle-ci. D'autre part, la rivière est abordée comme un espace de loisirs récréatifs. La rivière est plébiscitée pour "son accessibilité, ses baignades et le terrain de jeux qu'elle offre". La rivière fait partie des temporalités de la commune et la diversité des aspects qu'elle propose (en eau ou à sec) influe sur les passages et le charme de la commune.

L'eau a également été abordée sous sa dimension ressource. La présence de nombreuses sources dans le centre ville et les mas est reconnue comme un avantage. La "qualité des eaux de sources" est perçue comme un atout de charme.

4. Patrimoine

Sont ressortis des échanges de nombreux points relatifs au dynamisme passé de Sumène avant l'exode des Cévennes. Le patrimoine bâti, industriel et agricole ressort comme un marqueur identitaire fort de la commune. Les bâtis témoins du passé sont décrits par les membres du panel comme très "émouvants". Les membres du panel ont souhaité souligner "la dynamique de

restauration" de ce patrimoine tant par les particuliers qui réinvestissent le centre ancien que les efforts de la collectivité sur des actions ponctuelles.

5. Les services

La présence de nombreux services et commerces est plébiscitée comme un des atouts majeurs de la commune par les membres du panel. L'offre de service est décrite comme satisfaisante et complétée par les agglomérations de Ganges et du Vigan. L'arrivée de nouvelles populations est présentée comme à l'origine du maintien de ce panel de services.

La présence de stationnements à proximité immédiate des commerces et des services est perçue comme un avantage certains par les membres du panel.

Concernant l'offre de transport en commun, la présence du réseau Edgard sur la commune est valorisée comme un atout.

Synthèse des atouts : Les habitants apprécient profondément leur cadre de vie, tant du plan du dynamisme du cadre de vie (association, services, commerces...), qu'au plan du paysage offrant un cadre montagnard remarquable sublimé par les rivières. Ils ont montré tout au long du débat leur attachement au caractère rural et villageois de la commune, renforcé par la présence agricole.

Faiblesses

N°	Faiblesses table n°1	Votes
1	Place du Plan mal utilisés (était lieu de vie, d'échanges)	4
2	Sentiers de randonnées laissés à l'abandon	4
3	Disparition de commerces	3
4	Abandon canaux rivière	2
5	Problème de circulation le long de la rivière	2
6	Absence (peu) d'équipements touristiques	2
7	Energie renouvelable insuffisantes	2
8	Communauté de communes à Ganges (très compliqué, problème d'identité)	1
9	Absence de distributeur de billets	1
10	Chaussées mal entretenues	1
11	Rivière salle (chien)	1
12	Tourisme compétence de la Communauté de communes (Problème office du tourisme, perte d'identité)	1
13	Les jeunes ne peuvent pas s'installer (prix)	1
14	Prix de l'immobilier (maison individuelle)	1
15	Logements vacants dans le centre du village	1
16	Information rue et lieux dans le village	1
17	Nouveaux arrivants il y a 30 ans "étrangers"	
18	Le Vigan problème de distance	
19	Proximité de Ganges : concurrence commerciale	
20	Ganges (maintien barrière administrative. la CAF par exemple)	
21	Marché à développer	
22	Horaire d'ouverture de la poste en diminution	
23	Bassin d'emploi	
24	Marché choix insuffisant	
25	Entretien rivière déficient	
26	Identité touristique inexistante au profit de Ganges	
27	Station d'épuration (visuel, entrée village)	
28	Facilité de déplacement	
29	Stationnement (le Plan) pas assez et sous utilisé	
30	Non prise en compte des handicaps (

	vie en général)
31	Accès routiers commune et hameaux
32	Information insuffisante chemins de randonnée
33	Réhabilitation de qualité médiocre
34	Volet roulant PVC
35	Cout travaux (maison anciennes)
36	Accessibilité maison ancienne (1 pièce/ étage)
37	Le P.O.S. ne permet par la restauration des ruines

N°	Faiblesses n°2	Votes
1	Le mitage (intégration)	4
2	Gestion des ouvrages anciens eaux pluviales	2
3	Protection du patrimoine et son exploitation	2
4	Rivière sale et inaccessible	2
5	Manque d'offre de locaux pour les artisans	2
6	Réutilisation des friches industrielles	2
7	Qualité matériaux et aspects extérieurs des constructions	2
8	Cohabitation agriculture/habitat	2
9	Manque de conseil en architecture	1
10	Pratique automobile omniprésente	1
11	Déprise agricole (oliviers, vignes)	1
12	Aménagement des hameaux	1
13	Pas d'équipement d'envergure	1
14	Présence de risques naturels	1
15	Etat du réseau routier	1
16	Manque de petites randonnées (familles)	1
17	Conflits d'usage 2 roues dans le centre centre ancien	1
18	Manque de luminosité	1
19	Qualité eau du réseau	
20	Fragilité des réseaux d'eau	
21	Station d'épuration en entrée de ville	
22	Présence automobile	
23	Entretien des traversiers	
24	Accès + livraison difficiles	
25	Cœur du village en parking	
26	Logements vacants en centre ancien	

Afin de permettre une plus grande clarté dans l'interprétation des faiblesses, celles-ci ont été regroupées et hiérarchisées de la manière suivante :

1. Utilisation et la gestion de l'espace public

L'utilisation de l'espace public est pointée du doigt par les membres du panel. Ce constat repose sur plusieurs aspects.

Tout d'abords sur le plan du stationnement. Bien que le panel ait valorisé la présence de stationnement à proximité des commerces, l'omniprésence de l'automobile sur la commune est pointée du doigt. Les membres du panel déplorent l'utilisation de la place du Plan comme un parking, alors que les échanges montrent que c'est le cœur de vie de la commune.

Les membres du panel déplorent également l'utilisation systématique de l'automobile dans les déplacements et le manque d'aménagement en faveur des déplacements actifs.

Finalement des conflits d'usage sont signalés par la présence de nuisances sonores induites par les deux roues motorisés dans le centre du village

2. Pertes des services et dynamisme

Les membres du panel déplorent la perte de certains commerces et la raréfaction de certains services (la poste) , les obligeant à se déplacer vers les communes voisines de Ganges et du Vigan notamment pour des formalités administratives.

3 . La déprise du monde agricole et conflit d'usage.

Le monde agricole a été abordé selon deux aspects. D'une part, la baisse du nombre d'exploitations et des surfaces utilisées par les cultures, entraînent selon le panel une modification du cadre de vie et du paysage. Les traversiers de vignes et d'oignons laissent la place aux espaces boisés qui ferment le paysage de la commune.

D'autre part la cohabitation agriculture et habitat est ressorti comme une contrainte pesant sur la commune. Les membres du panel ont mis le doigt sur l'utilisation d'engins agricoles à proximité des habitations.

4. Une rivière qui se perd

Les membres du panel, ont fait remarquer les difficultés d'accès à la rivière. Perçue comme un patrimoine commun, la rivière est désignée comme "peu accessible et mal entretenue". Des problèmes de propreté des abords de la rivière notamment, liés aux pollutions canines, ont été abordés.

5. Manque de structuration de la filière touristiques

Un manque de mise en valeur du potentiel touristique de la commune est montré par le panel. L'office du tourisme dépendant de Ganges est selon le panel responsable de la perte d'une l'identité de Sumène au profit de l'histoire et du patrimoine de Ganges. Des problèmes d'entretien des chemins sont également ressortis.

Finalement en termes d'accueil, les membres du panel valorisent la présence de gîtes sur la commune mais pointent le manque d'une structure d'accueil d'importance (type gîte d'étapes) sur la commune.

6. Intégration de l'urbanisation dans son site

L'intégration des nouvelles constructions dans le paysage de Sumène est également pointée comme un défaut. En effet, les membres du panel déplorent l'implantation et les aspects extérieurs parfois malheureux de certaines nouvelles constructions ou restaurations qui ne respectent pas les typologies et la morphologie de l'habitat vernaculaire. Ce phénomène est présenté comme d'autant plus dommageable lorsqu'il se manifeste à proximité d'éléments patrimoniaux importants.

7. Les difficultés d'installation

Les membres du panel ont insisté sur les difficultés d'installations sur la commune. D'une part ces difficultés concernent les "jeunes" qui se confrontent à un marché de l'immobilier au prix trop élevés. La difficulté de restaurer l'ancien est également mise en avant avec le manque d'un soutien architectural.

Le panel a fait remarquer les nombreux "logements vacants dans le centre du village" qui pourraient bénéficier de restauration. Néanmoins leur typologie ne correspond pas forcément aux besoins des habitants (1 pièce par étage) et le coût de la restauration n'est pas forcément concurrentiel par rapport à la construction neuve.

Concernant l'installation de professionnels et d'entreprises, le panel fait ressortir "le manque de structures pour les petits entrepreneurs". Le panel trouve regrettables l'utilisation ou plutôt la non réutilisation de certaines friches industrielles qui pourraient être remobilisées pour les entrepreneurs locaux ou de l'extérieur de la commune.

8. les réseaux

Les membres du panel ont souligné des faiblesses quant aux différents réseaux.

Concernant l'adduction d'eaux, certains membres ont fait remonter des variations de la qualité et de l'aspect de l'eau suite aux épisodes orageux.

Sur le plan du réseau d'assainissement, les membres du panel ont fait ressortir la présence de la station d'épuration en entrée de ville comme un fait dommageable pour la commune. Son implantation dans le paysage des gorges est néfaste pour le paysage et l'identité de la commune.

Finalement les membres du panel ont souligné le manque d'entretien et de gestion des ouvrages anciens servant au ruissèlement pluvial pouvant entraîner de forts dégâts à la suite d'épisodes pluvieux importants.

Synthèse des faiblesses : Très attachés au patrimoine de la commune les membres du panel, ont exprimé leurs craintes quant à la perte ou la dénaturation du patrimoine bâti, agricole et naturel de la commune. Concernant le fonctionnement urbain, les espaces publics, l'utilisation de l'automobile, la gestion du stationnement et l'intégration du bâti sont plusieurs fois ressortis.

Enjeux

N°	Enjeux Table n°1	Votes
1	Comment trouver de nouveaux axes de développement économique? (filiales)	5
2	Comment faire venir les touristes ici?	4
3	Comment conserver la dimension humaine de Sumène	3
4	Comment mieux utiliser les labels touristiques? (réseau d'hébergement, UNESCO)	2
5	Comment conserver la mémoire des anciens chemins de randonnées?	2
6	Comment avoir un office de tourisme efficace sur Sumène?	2
7	Comment édicter des règles pour l'habitat qui respectent l'environnement?	2
8	Comment réhabiliter l'habitat du centre, des écarts et des hameaux	2
9	Peut-on envisager la réhabilitation de ruines ou hameaux?	2
10	Quelles formes d'habitat pour Sumène	2
11	Comment mieux communiquer sur la destination Sumène.	1
12	Comment rendre la rivière plus attractive?	1
13	Comment entretenir et valoriser les chemins de randonnées	1
14	Comment se réapproprier la place du Plan	1
15	Comment maintenir et développer les commerces	1
16	Comment ne pas enlaidir le pays?	1
17	Quels types d'hébergement touristique?	

18	Comment mieux faire connaître les sentiers de randonnées
19	Comment informer en temps réel des dégradations des chemins de randonnée?
20	Comment réhabiliter le Plan
21	Comment accueillir les nouvelles entreprises (où?)
22	Comment rendre le logement abordable? (financièrement)
23	Quelles aides pour la réhabilitation?

N°	Enjeux Table n°2	Votes
1	Maintien et développement de l'activité économique locale	4
2	Garder une rivière proche des habitants	4
3	Favoriser une agriculture cohérente avec les ressources du territoire	4
4	Qualité des paysages et de l'architecture (préservation)	3
5	Protection et valorisation du patrimoine	3
6	Développement de l'offre de tourisme en lien avec le territoire	2
7	Ouvrir le débat sur les pratiques de déplacements	2
8	Protéger la rivière	2
9	Protection des terres agricoles	2
10	Gestion des risques	1
11	Equilibre entre bourg et hameaux (réseaux et équipement)	1

Pour ce qui est de la formulation des enjeux, la table n°1 s'est orientée vers la formulation d'interrogations concernant le devenir de la commune et de sa gestion. Afin de permettre une plus grande clarté dans l'interprétation des enjeux, ceux-ci ont été regroupés de la manière suivante :

1. Quels devenirs économiques pour la commune?

Le maintien et le développement de l'emploi, des commerces et des services sont désignés comme un enjeu prioritaire afin de ne pas devenir un village dortoir. La question de l'attractivité économique de la ville est mise en relation avec l'offre d'espace et de locaux aux entrepreneurs. Le questionnement sur le réinvestissement des friches industrielles semble être un enjeu de taille pour la commune

D'autre part, la valorisation du potentiel touristique de la commune apparaît comme un enjeu de développement économique pour le panel. Les membres du panel souhaitent également une réflexion sur les filières économiques pouvant être activées sur la commune

2. Quel organisation du tourisme sur la commune?

Les membres du panel conscients de la richesse du patrimoine naturel, paysager et bâti de la commune questionnent le devenir de celui-ci et de sa valorisation au sein d'une filière touristique structurée. La présence d'un office du tourisme efficace sur la commune semble un enjeu de premier ordre pour structurer la filière.

3. Quelle place accorder à la rivière?

Les rivières de Sumène sont des marqueurs identitaires forts à Sumène. Elles ont formé le paysage vallonné de la commune, permis l'essor de l'industrie textile et participent au charme de la commune. Les membres du panel, ont désigné la thématique des rivières de la commune comme un enjeu important sur le territoire. Leur accessibilité, leur valorisation et leur entretien sont des enjeux majeurs selon les membres du panel

4. Comment conserver la cadre montagnard et villageois de la commune?

Un des enjeux principaux qui ressort de cet atelier est la possibilité de perdre l'aspect rural et villageois de la commune. Le panel a exprimé ses craintes quant au devenir de l'activité agricole et économique sur le territoire de la commune.

Cet enjeu recoupe également d'autres problématiques, notamment le maintien de l'activité agricole, la préservation des terres à fort potentiel agricole, la préservation des paysages, des espaces naturels et du patrimoine bâti et naturel, qui contribuent au cadre villageois de la commune.

Les formes et l'implantation des nouvelles constructions ont également été abordées afin de souligner l'attachement à des formes urbaines caractéristiques de villages (pas d'immeuble démesuré, respect de l'architecture et de matériaux locaux, besoin d'un conseil en architecture...). Le devenir des hameaux et la restauration des ruines ont également été abordés. Il s'agit pour le panel de ne pas "enlaidir le pays".

5. Comment habiter Sumène?

Forte d'un renouveau des populations la commune suit une croissance démographique depuis les années 1990. Les membres du panel s'interrogent sur le "comment habiter" Sumène?

Cet enjeu questionne plusieurs dimensions :

- Tout d'abord il s'agit pour les membres du panel de questionner l'équilibre en bourg et hameaux tant en termes d'équipement et de réseaux que de localisation de la future urbanisation de la commune.
- Cet enjeu questionne également les moyens mis en œuvre pour la restauration du centre ancien, des hameaux, des écarts et des ruines.
- Finalement, cet enjeu questionne l'offre de logements à destination des nouveaux arrivants et de jeunes de la commune.

6. Comment réinvestir le Plan?

Le plan est l'espace central de la commune. Les membres du panel souhaitent que soit porté sur cette espace une réflexion afin de le remobiliser comme un véritable espace public et non comme un simple parking..

Révision du P.O.S. valant élaboration du P.L.U – Sumène
Compte-rendu de l'atelier de concertation du 21 septembre 2015

Retour photographique



Mot d'introduction de M. Leprovost et
présentation des animateurs



Rappel de la démarche par le bureau d'études



Table n°2 au travail



Table n°1 en plein échange



Le résultat de la séance de travail



Restitution aux élus en fin de séance



Conclusion.

Ce premier atelier a montré l'intérêt que les membres du panel portent à la démarche d'élaboration du P.L.U. Les participants se sont exprimés sur l'ensemble des thèmes traités par le P.L.U. et parfois au-delà. Il ressort de cet atelier l'attachement profond des habitants de la commune au cadre de vie villageois et montagnard de Sumène.

Les membres du panel recevront le compte-rendu de cet atelier. Ils ont la possibilité de valider ce compte rendu et d'apporter des remarques auprès du représentant du bureau d'études. Celui-ci se chargera d'en faire la synthèse et de les transmettre au conseil municipal. Ses coordonnées de contact sont données en première page.

Les membres du panel seront recontactés durant le mois de novembre pour participer à un second atelier.